

	COMPTE-RENDU REUNION FINANCES	Fait le : 20/09/2016
--	--	--------------------------------

Objet : Réunion de rentrée de la Commission Finances

Présents : Sarah Madelaine (resp.), Sébastien Bourdin, Alain Mekhneche, Bertrand Heudes, Anne-Laure Chapelle

Excusé : Benoît Baroche

Date : 19/09/2016

Heure de début : 19h30

Heure de fin : 22h40

Lieu : Lisieux

1. ACOGEX

Sébastien Bourdin présente rapidement le fonctionnement avec le cabinet comptable de la ligue de Normandie, ACOGEX, qui se situe à Lisieux.

Le cabinet gère toute la partie sociale et comptable (saisie, bilan, présentation AG).

La comptabilité sera identifiée en six grands thèmes (Tournois, Développement, Formation, Stages, Arbitrage, Fonctionnement).

Anne-Laure, en collaboration avec Sarah, est chargée de leur communiquer toutes les pièces comptables (1 fois par mois en début de saison).

2. DIALOGUE DE GESTION

Le dossier doit être renvoyé à la fédération fin septembre/début octobre.

Il doit d'abord être envoyé aux comités départementaux pour validation.

Nouvelles propositions de répartition du Dialogue de Gestion :

- Somme reçue de la fédération = 20% (part fixe Ligue) + 80% (pour les comités départementaux).
- Les 80% seront répartis entre les comités départementaux en fonction de plusieurs critères (augmentation du nombre de licenciés, évolution du taux de pénétration, nombre de licenciés moins de 9 ans et le nombre de création de clubs).

3. REFLEXION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMITES DEPARTEMENTAUX DANS LEURS NOUVELLES MISSIONS SUPPLEMENTAIRES DEVOLUES

Problème du transfert de compétences pour les comités départementaux (organisation du MODEF : module d'entrée en formation (14, 27, 50, 61, 76) ET déplacement sur les TIJ (76 et 27).

La Ligue de Normandie va toucher de l'argent de la Région pour des actions qu'elle n'a pas réalisées¹ (déplacements sur les deux premiers TIJ 2016-2017) car cette dernière a délégué cela aux comités, la Ligue versera 80 % du budget total REALISE

¹ Il s'agit d'un dossier de contractualisation Ligue de Haute-Normandie / Région Haute-Normandie

	COMPTE-RENDU REUNION FINANCES	Fait le : 20/09/2016
--	--	--------------------------------

(sur présentation des pièces justificatives) des deux premiers TIJ 24 et 25 sept et 10 et 11 déc. aux comités 27 et 76.

Le Comité devra réaliser une facture pour que la Ligue puisse s'acquitter de la somme (nouvelle procédure de notre cabinet d'expertise comptable).

Concernant le MODEF à la charge désormais des comités, il a été acté que les comités devront envoyer un bilan détaillé de cette action et, selon les éventuels pertes nettes sur ces formations, la ligue s'engagera à dédommager les comités. En cas de bénéfice des comités sur cette action, la Ligue ne fera rien.

4. REFLEXION SUR LE BUDGET

Chaque commission doit envoyer son budget prévisionnel à la Commission Finances afin de préparer au mieux le prochain budget prévisionnel de la ligue.

Réflexion particulière à avoir sur les budgets suivants : ETR et CRA.

5. MODALITES DE REVERSEMENT DES TIMBRES POUR LES COMITES DEPARTEMENTAUX

Les comités départementaux doivent envoyer à la ligue de Normandie deux factures par saison (une courant décembre/janvier et une autre courant août).

Les dates arrêtées pour les reversements des timbres (affiliations et/ou licences) sont :

- Le 15 décembre de la saison N
- Le 31 juillet de la saison N

Sans facture de la part des comités, la ligue ne pourra pas effectuer les reversements.